

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2017-022

Date de convocation : **3 juillet 2017**

Nombre de délégués en exercice : <b>28</b>
Nombre de membres présents : <b>17</b>
Nombre de membres votants : <b>17</b>

L'an deux mille dix-sept, le **11 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, BLOUIN, BICHONNIER, DUBAIN, MARTIN, PERRAUD, ANTOINE, SAVANT, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BOUKACEM, DUMORTIER.

Mme ARDOUIN,

Excusé(s) : MM. JASSERAND, PIEGAY, BALAN. Mme BERTHOLAT

Secrétaire de séance : M. Viret

<b>Objet : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour l'achat et la distribution de kits d'économies d'eau</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

M. Le Président explique que, comme cela avait été évoqué précédemment, le SIDESOL envisage l'acquisition de 6 000 kits d'économies d'eau (pouvant être composés d'une douchette, de 2 aérateurs...). Ces kits seront distribués (canal à définir) aux abonnés du syndicat qui le souhaiteront afin de leur permettre de diminuer leur consommation d'eau.

Cette action devrait contribuer à faire baisser les prélèvements dans la nappe qui est en limite de capacité.

Les sommes de 150 000 € en dépenses et 100 000 € en recettes ont été prévues au budget.

L'Agence de l'Eau peut subventionner ce type d'action. Il convient de la solliciter officiellement par la création d'un dossier de demande de subvention.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

➤ **Sollicite** l'aide de l'Agence de l'Eau pour le financement de l'achat et la distribution de 6000 kits d'économies d'eau.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président  
Daniel JULLIEN

*Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le*